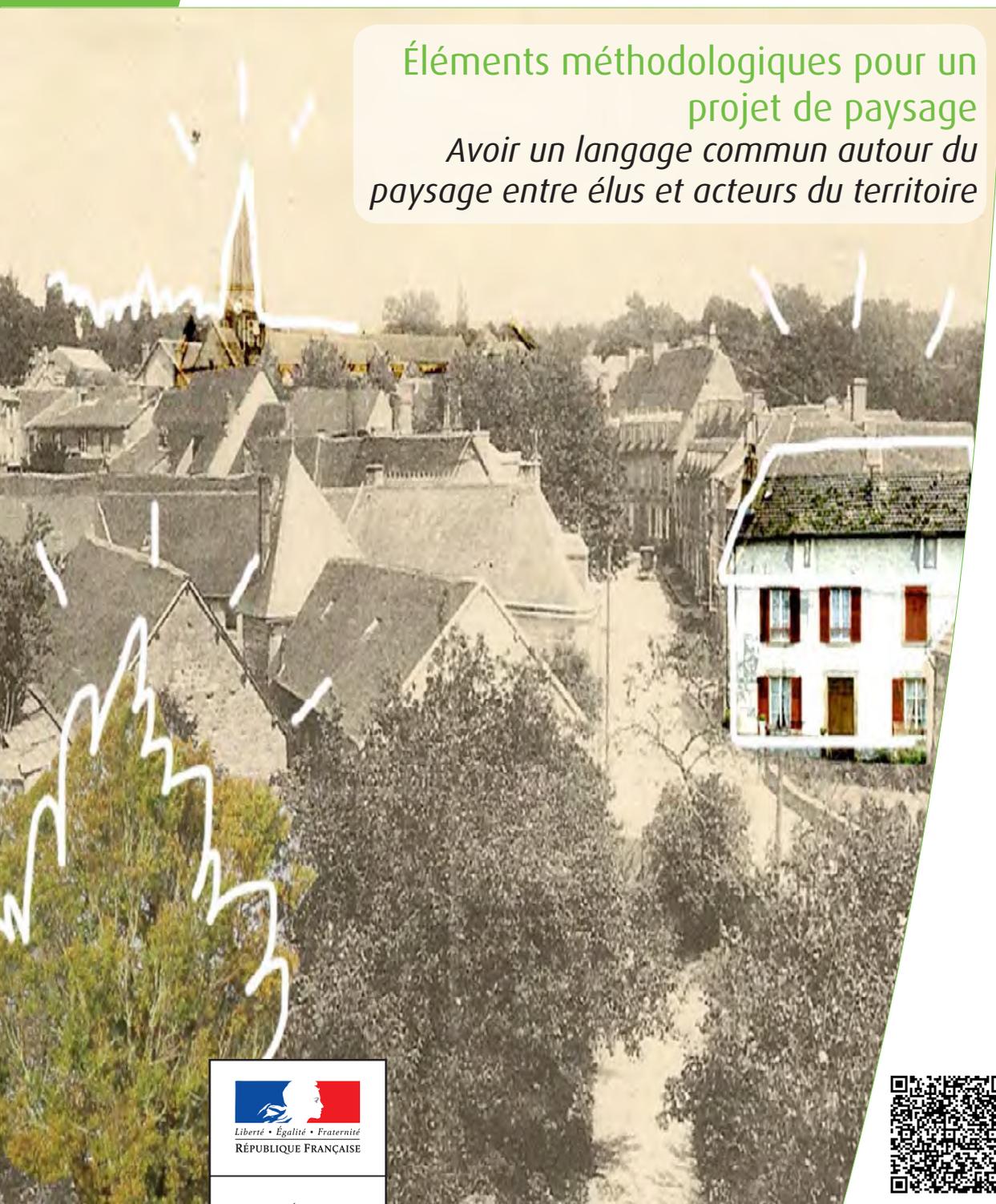


# Vivre durablement les territoires ruraux

Atelier Pédagogique Régional Paysage

Éléments méthodologiques pour un  
projet de paysage

*Avoir un langage commun autour du  
paysage entre élus et acteurs du territoire*



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
LIMOUSIN



Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement Limousin

## Préambule

Les douceurs d'un pays granitique, au relief tout en rondeurs et alvéoles, fondent l'identité du Limousin. Dans ce paysage s'est installé la vie agricole avec ses caractéristiques de « pays d'herbe », l'eau est omniprésente, et l'arbre est une constante du paysage sous ses différentes formes (forêts, bosquets, haies, arbres isolés remarquables).

Diversité et beauté des paysages sont les atouts majeurs de la région, non seulement pour le développement du tourisme, mais plus largement pour son attractivité dans une société empreinte de mobilité.

Mais, pendant que le Limousin développe cette image de région préservée en avançant ses valeurs paysagères, l'espace, valorisé par une agriculture d'élevage herbivore et des forêts, est traditionnellement occupé par environ 20 000 hameaux et 25 000 maisons isolées.

L'urbanisation récente qui se développe autour des villes intermédiaires, des bourgs ruraux comme dans les aires urbaines, constitue une menace directe pour cette richesse paysagère. La région se caractérise par un taux d'espace urbanisé rapporté à la population égale au double de la moyenne nationale. Mais surtout, les surfaces urbanisées par ménage sont deux fois plus importantes aujourd'hui qu'il y a une cinquantaine d'années.

L'attractivité future du Limousin viendra de la manière dont on pourra habiter ce territoire demain, d'une manière économiquement, socialement et surtout paysagèrement viable.

Prendre en compte et transformer les valeurs paysagères du Limousin pour préserver son attractivité tout en étant économe d'espace, telle est la finalité des éléments méthodologiques proposés. Il s'agit de faire en sorte que le projet de paysage soit au cœur du projet de territoire.



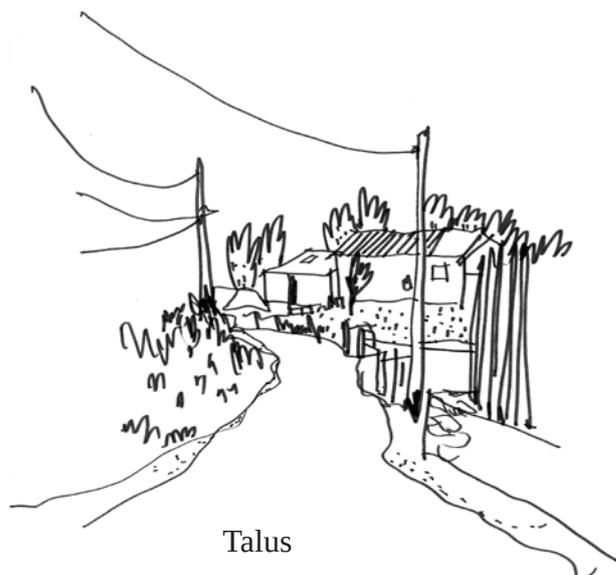
Alvéole



Champ en alveole Ambazac



Dans les environs d'Ambazac



Talus

## Démarche

La démarche de l'Atelier Pédagogique Régional de l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles s'inscrit dans le cursus de formation des élèves paysagistes. Les étudiants accompagnés par un professionnel du paysage enseignant à l'ENSP travaillent pendant environ un semestre sur une demande sociale et des problématiques réelles paysagères formulées par une institution publique ou une grande entreprise. L'atelier alterne les périodes de présence sur le terrain et de travail dirigé à l'école. Ce travail partenarial a pour but de faciliter l'émergence de projets partagés, spécifiques aux lieux et aux acteurs concernés.

La Direction régionale de L'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) du Limousin a piloté la démarche à l'échelle de la région en lien avec les Directions Départementales des Territoires (DDT) de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute Vienne.

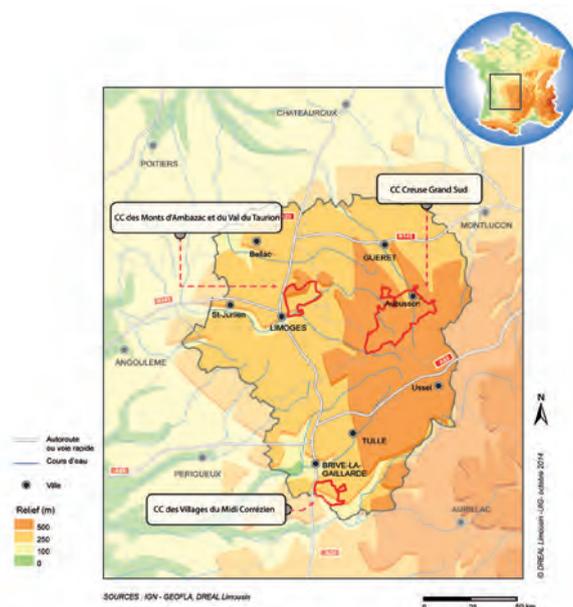
Trois sites à échelle intercommunale ont été retenus en Limousin, un dans chacun des trois départements de la région.

Partagés entre un massif de grès rouge au nord et le début du plateau de Quercy au sud, les villages principaux de la Communauté de Communes des Villages du Midi Corrèzien sont situés le long de la faille géologique de Meyssac. L'attractivité de ce territoire est liée à sa forte valeur patrimoniale et à sa proximité avec le bassin de Brive.

La problématique ici réside dans la dualité entre des villages protégés denses et classés et de nouveaux pavillons opportunistes qui s'installent majoritairement sur les pentes du massif de grès rouge et ses « serres ».

La Communauté de Communes Creuse Grand Sud est un territoire rural, en partie situé sur le PNR de Millevaches, présentant un habitat plutôt groupé, organisé en hameaux et bourgs peu peuplés avec de nombreux logements vacants. Vallière, le village témoin choisi pour cette étude, se situe sur le plateau de Millevaches caractérisé par ses forêts et rivières, et sur une marche géologique qui fait la transition entre le haut plateau de Millevaches et le pays d'Aubusson, avec ses espaces plus ouverts et jardinés.

Soumise à une pression foncière grandissante de par sa proximité avec Limoges, la Communauté de Communes des monts d'Ambazac et du val du Taurion voit son urbanisation galoper le long d'un couloir composé de collines et de nombreux ruisseaux se jetant dans le Taurion. Le hameau de Péret a servi de cas d'étude à plus petite échelle car il répond à cette problématique soulevée.



Meyssac, Communauté de Communes des Villages du Midi Corrèzien



Vallière, Communauté de Communes Creuse Grand Sud

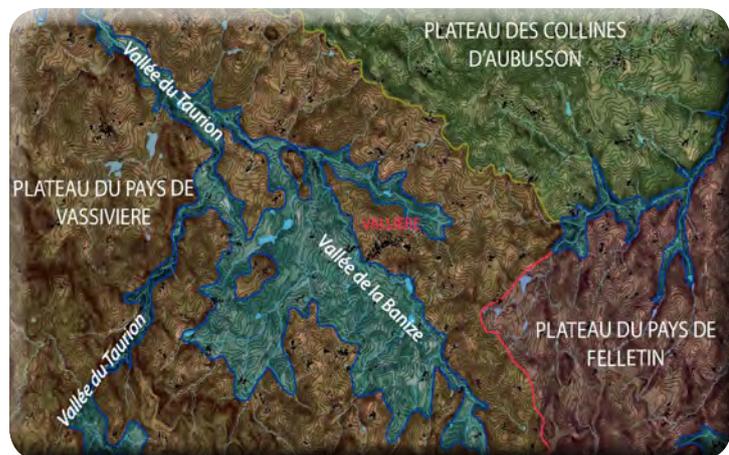


Hameau de Péret,  
Communauté de Communes des monts d'Ambazac et du val du Taurion

## Se saisir d'un lieu :

### atelier de Vallière, Communauté de Communes Creuse Grand Sud

Partir ensemble, population, élus, agriculteurs, urbanistes, paysagistes, écologues..., sur le terrain. C'est la méthode qui est proposée. Elle a pour ambition que ces acteurs d'un projet de territoire entrent dans une attitude de redécouverte du territoire, de questionnement, et d'écoute mutuelle dans un dialogue approfondi.



Unités paysagères dans la région de Vallière

## Analyser les structures paysagères du site

Comprendre le relief d'un site, les surfaces boisées, la quantité d'espace dédiée à l'agriculture, et la surface bâtie. Comment le bourg est-il implanté dans le paysage ? Où est-il situé dans le relief du site ? Quel est le rapport du village à l'espace agricole ?

Les outils mobilisés :

- carte IGN,
- photographies aériennes à différentes époques,
- cartes postales.

La restitution de l'analyse :

- des croquis,
- des coupes.



Imaginer vallière demain  
(travail avec les écoliers)

## Passer au paysage vécu et perçu

La connaissance des sites s'affine par un échange croisé, lors de rencontre avec des habitants. Le paysage s'inscrit alors dans un processus temporel où chaque espace retrouve son histoire. Il s'agit de parler de la même chose que les habitants du territoire pour partager avec eux une appartenance au lieu et les rendre acteurs du paysage de demain.

Les outils mobilisés :

- un lieu où chacun peut apporter ses connaissances,
- des entretiens avec les habitants,
- des ateliers avec des enfants,
- une boîte à idée,
- une exposition.

Le plus important reste sans doute de « dédramatiser l'acte d'aménager » comme l'explique justement des habitants de Vallière (Creuse).



# S'engager vers le projet : atelier de Meyssac, Communauté de Communes des villages du Midi Corrèzien

Comment créer un lien entre un diagnostic de paysage et les attentes qu'ont les élus sur un territoire qu'ils connaissent bien ?

## Une lecture concertée du paysage

L'objectif est de permettre la rencontre entre les différents acteurs d'un territoire afin d'envisager ensemble et sur le terrain les enjeux des évolutions. Il s'agit de :

- favoriser la compréhension commune des enjeux paysagers d'un territoire,
- favoriser le dialogue autour des questions de transformation du paysage,
- s'accorder sur les valeurs du territoires,
- spatialiser les besoins d'un territoire à différentes échelles,
- mettre en place un langage commun pour parler du paysage.

Exemples de modalités pratiques :

- un itinéraire de visite bien choisi, au regard des éléments saillants du diagnostic,
- une visite collective du site,
- suivie d'ateliers de travail participatifs,
- et un bilan du travail réalisé.



Visite collective du site

1  
©C.Ricou  
Vue sur le grand paysage

2  
©L. Loosen  
Charlat, s'accaparer la vue

3  
©L. Loosen  
La chauze, habiter groupé

4  
©C.Ricou  
Le paysage du bas qui s'enfriche

5  
©C.Ricou  
La place de l'agriculture dans le paysage

6  
©L. Loosen  
Meyssac et l'urbanisation des côteaux

### Le circuit de découverte du site

## Spatialiser le projet :

### atelier d'Ambazac, Communauté de Communes des Monts d'Ambazac et Val du Taurion

A partir d'une carte des éléments paysagers à prendre en compte, et d'une analyse du lieu, l'objet sera d'organiser la discussion et les débats autour d'un plan. C'est l'occasion de confronter les éléments du programme (besoins) aux lieux et de les faire évoluer si nécessaire.

La finalité est de se mettre d'accord sur un projet (pré-esquisse) en trouvant l'équilibre entre les envies, les besoins, les contraintes techniques et les valeurs paysagères du lieu.

Les croquis, les perspectives, les schémas réalisés par les professionnels du paysage permettent à chacun de se représenter le projet et de prendre la mesure des transformations du lieu et d'apprécier les qualités du nouveau paysage ainsi créé.

La discussion permet à chacun de s'appropriier des éléments de langage pour être en capacité de « porter » le sens du projet et de le faire comprendre.

Exemples de modalités pratiques :

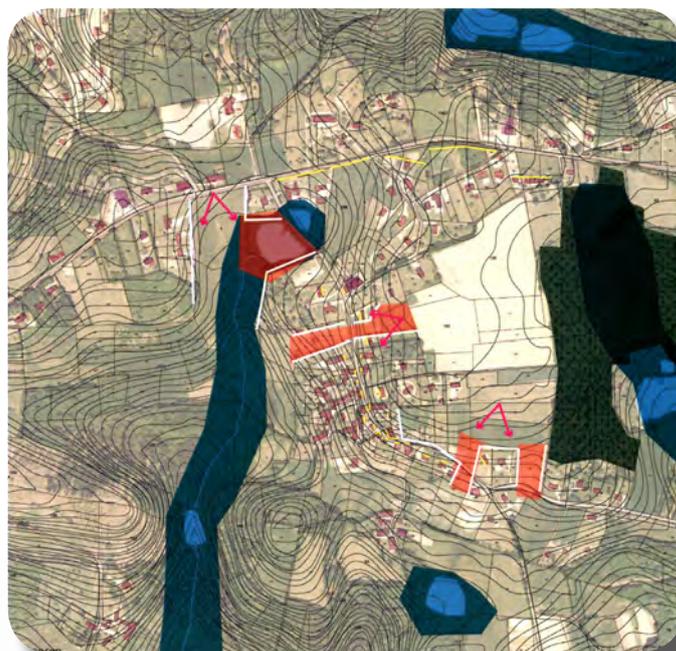
- une carte IGN au 1/25 000<sup>e</sup>,
- une carte au 1/5 000,
- un plan cadastral,
- une vue aérienne.



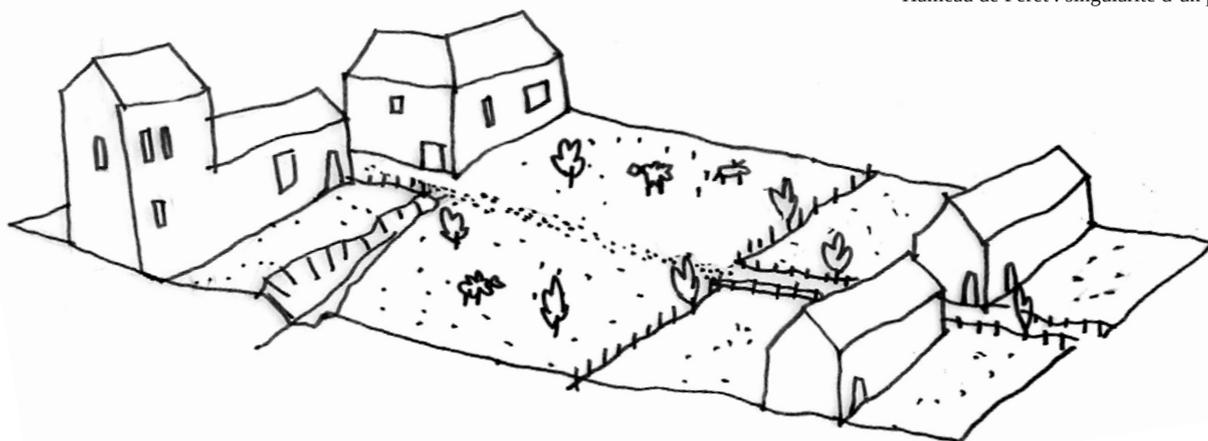
Concertation mairie Ambazac

Exemple d'éléments de paysage à prendre en compte

Zone humide	
Vues à préserver	
Espaces à garder ouverts	
Front bâti	
Bois	



Hameau de Péret : singularité d'un paysage pas si ordinaire



**Atelier paysage mené en 2013/2014 par :**

Leïla Helmstetter, Agathe Le Mire, Lucie Loosen et Chloé Ricou, étudiantes à l'Ecole Nationale Supérieure de Paysage Versailles - Marseille

encadré par : Claire Laubie, paysagiste dplg

pour :

**DREAL Limousin**

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Limousin  
Immeuble PASTEL - 22, rue des Pénitents Blancs - CS 53218 - 87032 Limoges cedex 1

Agnès Gadilhe, chef du service Stratégie Régionale de Développement Durable

Marc Chevrier et Jean Philippe Poujade, unité RSDD, SRDD

William Armenaud et Richard Gentet, inspecteurs des sites, VERPN

Claude Chazelle, paysagiste conseil de la DREAL Limousin

**DDT 19**

Direction départementale des Territoires de la Corrèze

Cité administrative, place Martial Brigouleix, BP 314, 19011 TULLE Cedex

Christophe Fradier, chef du service Planification et Logement

**DDT 23**

Direction départementale des Territoires de la Creuse

Cité administrative - BP 147 - 23003 Guéret cédex

Henri Vacher, chef du service Connaissance et Appui des Territoires

Marie Hélène Riboulet, unité BACC, SCAT

Jean Georges Cout, délégation territoriale du Sud Creusois

Jean Jacques Bigouret, délégué territorial du sud Creusois (pi)

**DDT 87**

Direction départementale des Territoires de la Haute-Vienne,

Le Pastel - 22 rue des Pénitents Blancs - CS43217 - 87032 Limoges cedex 1

Denis Claux, référent mission territoriale secteur pays de Limoges et Occitanie Monts d'Ambazac

avec la participation de :

Communauté de Communes des Villages du Midi Corrèzien

Communauté de Communes Creuse Grand Sud

Communauté de Communes de Monts d'Ambazac et Val du Taurion

**Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement du Limousin**

22, rue des Pénitents Blancs

CS 53218 - 87032 Limoges cedex

Tél : 05 55 12 90 00 - Fax : 05 55 34 66 45

Mél : DREAL-Limousin@developpement-durable.gouv.fr

Directeur de publication : Christian MARIE

Chef de projet : Marc CHEVRIER, Jean-Philippe POUJADE

Crédit photos : DREAL

Réalisation DREAL/Communication/Jean-Michel PLUMART



Dépôt légal : à parution  
N° ISSN : 2109-537X